

Objet :
Demande d'examen au cas par cas du projet de défrichement de terrain sur le Mont de Cerisy pour du parking événementiel

Éléments complémentaires demandés par la DREAL

ANNEXE 3 : Photographies de la zone d'implantation du projet



ANNEXE 4 : Description technique du projet

Contexte général :

Le projet est localisé à environ 7 km au nord-ouest de Fiers, sur la commune de Cerisy-Belle-Etoile, sur le site naturel du Mont Cerisy. Le site compte 96 hectares, dont plus de 70 hectares de forêt, gérés par l'Office national des forêts.

Le terrain concerné relève du régime forestier de la forêt communale de Cersy-Belle-Etoile (autorisation de la commune jointe au dossier envoyé le 05/09/17).
Il est actuellement vierge de toute construction.
Il ne compte que quelques sujets intéressants, sinon ce ne sont que des rejets et des ronces.

Raison du projet :

Disposer de stationnement – espaces enherbés - pour les manifestations organisées sur le site. Ce stationnement n'a pas vocation à être imperméabilisé.

Description du projet :

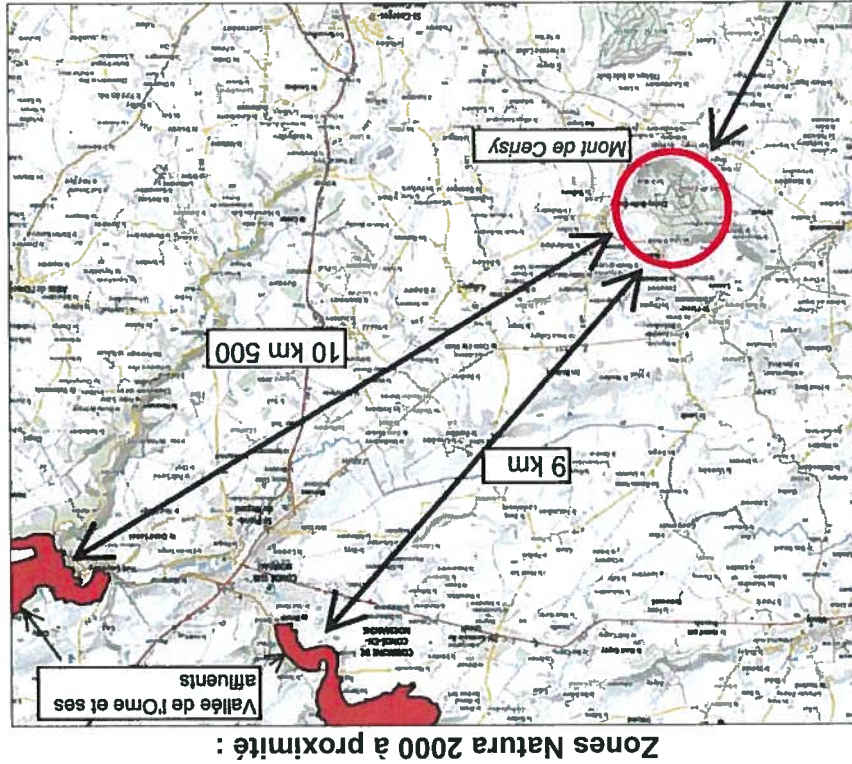
Le projet consiste en la fauche en sous-bois d'une superficie de 9.400 m² de terrain (parcelle G352p).

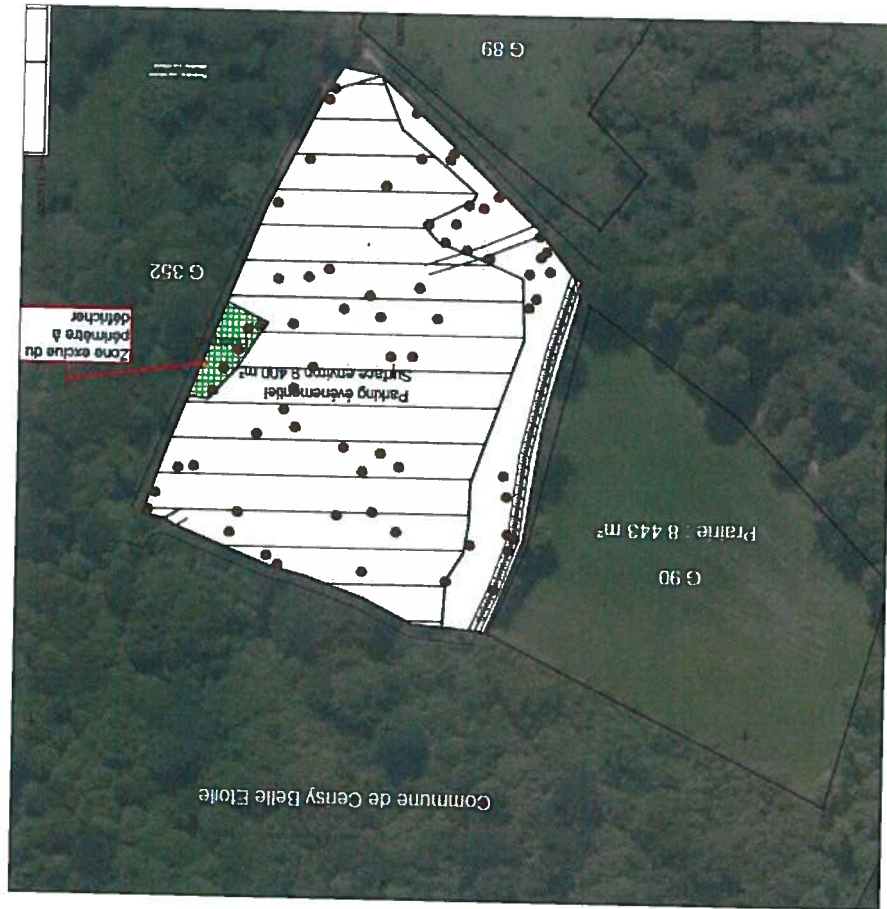
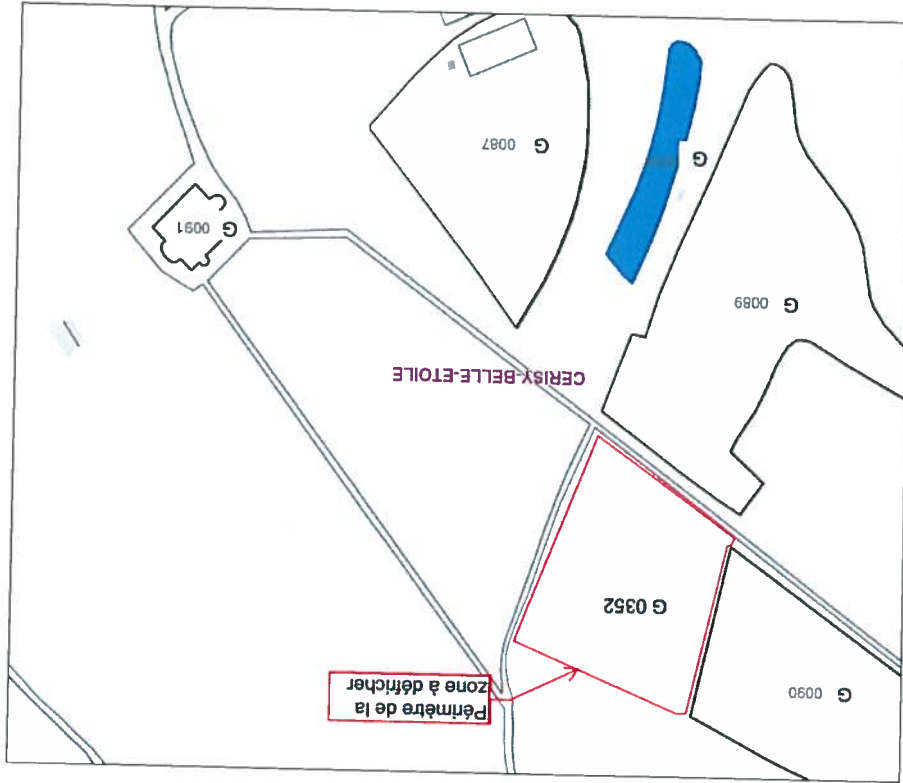
Il a été demandé à l'ONF que cette parcelle ne relève plus du régime forestier.

Une compensation est prévue : plantation de douglas sur 21 327 m² (devis réalisés par l'ONF et somme prévue au budget de Flers Agglo).

ANNEXE 5 : Localisation du projet

1- Plans des abords du projet





2- Plan détaillé du projet



Plan cadastral 1/10.000ème :



Plan cadastral 1/25.000ème :